

Le groupe RATP dévoile une nouvelle campagne qui met en lumière ses engagements en matière sociale et environnementale

Mardi 24 septembre 2024

Décidée en 2023 par le Président-directeur Général, Jean Castex, la nouvelle feuille de route RSE (responsabilité sociétale des entreprises) oriente les engagements du groupe RATP autour de 3 axes : être un acteur majeur de la mobilité et de la ville durable, accélérer la transition écologique de ses activités, et affirmer sa responsabilité sociale et sociétale. Sa nouvelle campagne, déployée depuis le 16 septembre 2024, repose sur cinq actions concrètes choisies parmi les nombreuses menées en application des axes de la politique RSE de la RATP.



L'humain au cœur des engagements historiques du groupe RATP

Le groupe RATP est engagé au quotidien auprès de l'ensemble des personnes empruntant le réseau qu'elle opère. Cela inclut ses voyageurs, ses salariés, mais aussi les personnes vulnérables présentes sur les réseaux.

- Parmi les actions sociales entreprises sur le long court, la RATP est depuis 65 ans à l'avant-garde avec sa **politique d'accès au logement et sa filiale RATP Habitat** qui gère un patrimoine de plus de 9 000 logements dont 37 % sont habités par des agents du Groupe et leur famille. Le nouvel accord sur la qualité de vie au travail signé en février 2024, vise par ailleurs à **loger 1 200 familles de salariés par an à l'horizon 2027** (contre 1100 en 2024) et à diversifier l'offre d'accompagnement des collaborateurs en fonction de la situation de chacun ;
- **Le Recueil Social**, qui fête ses 30 ans cette année, prend soin quotidiennement des plus démunis qui se réfugient dans le métro. C'est une spécificité du réseau parisien puisque la RATP est le premier opérateur de transport au monde à avoir développé un service, composé d'agents volontaires et dédiés, qui opère chaque jour auprès d'une population particulièrement vulnérable. Ces agents les orientent, s'ils le souhaitent, vers des structures partenaires et adaptées à leurs besoins. En 2023, plus de 25 700 accompagnements ont été réalisés par le Recueil Social, dont 21 200 vers des structures d'hébergements ;

- Enfin, la RATP s'appuie continuellement sur les évolutions technologiques pour améliorer les conditions de travail de ses agents. Depuis cette année, les 12 ateliers de maintenance RER et tramways de la RATP sont équipés d'une flotte d'**exosquelettes** « passifs » dernière génération. Ces exosquelettes permettent de limiter l'effort musculaire et la dépense énergétique fournis par les agents lors de mouvements répétitifs. Ce projet fait partie du **programme Nouvelles technologies d'assistance physique (NTAP)**, lancé en 2021.

La transition écologique au centre des enjeux du Groupe

Au-delà du rôle vertueux des transports en commun, qui participent à la décarbonation des mobilités, le Groupe est aussi moteur dans la transformation industrielle de la mobilité et donc de la résilience des villes face au défi climatique.

Le groupe RATP travaille depuis de nombreuses années à la réduction de son empreinte carbone et à l'adaptation de ses activités au changement climatique. Son engagement est d'ailleurs reconnu par les institutions internationales les plus prestigieuses, à l'image de l'initiative Science Based Targets (SBTi) qui a attesté, en novembre 2022, que les engagements pris par la RATP sont alignés avec l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris, qui vise à maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C.

- En matière de décarbonation, en Île-de-France, **le plan bus2025 vise à convertir l'intégralité de la flotte de bus à l'électrique et au biométhane**. Ainsi, 4 700 bus, près de 340 lignes de bus et 24 dépôts sont concernés. A date, 17 des 24 centres bus ont d'ores-et-déjà été convertis à l'électrique et au biométhane. Il s'agit de la plus grande opération de transition énergétique d'une flotte de bus en Europe, qui bénéficie du soutien financier d'Ile-de-France-Mobilités et de la Commission européenne. Dès 2025, grâce à ce projet, **les émissions de CO₂ de la flotte de bus seront réduites de 50 %** ;
- L'eau est un autre exemple des actions du Groupe pour réduire son empreinte environnementale : fin 2023, la RATP a formalisé son plan de sobriété hydrique, visant à **réduire de 10 % les prélèvements en eau à horizon 2030 par rapport à 2022**. Ce plan concerne toutes les activités du Groupe. Pour ce faire, le Groupe innove et travaille à la **valorisation des eaux d'exhaure, c'est à dire l'eau souterraine issue de phénomènes naturels (infiltrations, élévation des nappes phréatiques), mais aussi d'activités humaines (travaux de voiries, fuites des réseaux d'eau et d'assainissement, etc.)**. Chaque année, **plus de 8 millions m³ d'eaux de ruissellement sont récupérés dans notre réseau de métro parisien**. Une partie de cette eau est, par exemple, réallouée à l'arrosage des pelouses du tramway T3b ou au nettoyage des rames de métro.

Cette campagne, conçue avec l'agence HAVAS Paris et le conseil en production audiovisuelle responsable de la société A Better Prod, ne représente qu'une partie des engagements du Groupe en matière de responsabilité sociale de l'entreprise. Plus d'informations sont à retrouver sur [le site internet du Groupe](#). Et parce qu'il n'y a pas de petite action, la production photo de la campagne a reçu le label Ecoprod 2 étoiles avec un score de 81 %. Le Label Ecoprod permet de certifier qu'une œuvre de cinéma, audiovisuelle ou publicitaire a été produite de manière éco-responsable. Il est soutenu par le Gouvernement et l'ADEME et certifié par un organisme extérieur, l'Afnor.

Contact presse

Jennyfer DELLUPO

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr